

## De nouveaux projets pour conserver la faune en danger

**Québec, le 18 janvier 2024** – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d’annoncer que dix nouveaux projets ont été approuvés afin de favoriser le rétablissement de populations d’espèces fauniques en danger, pour une enveloppe totale de 234 030 \$. La Fondation a pu bonifier l’aide financière offerte à cinq de ces projets grâce à la contribution financière du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la *Conservation des espèces en situation précaire et leurs habitats*, et celle du *Fonds pour la faune nordique* issu d’un partenariat entre la Fondation et la Société du Plan Nord

Les projets financés, situés dans six régions administratives, permettront de protéger et d’aménager des habitats pour de nombreuses espèces, dont la rainette faux-grillon, la tortue géographique, le martinet ramoneur, l’hirondelle de rivage, le petit blongios et la paruline à ailes dorées, ainsi que des oiseaux champêtres et des chauves-souris. Les projets financés visent principalement des actions de développement et de transfert de connaissances, de conservation volontaire, ainsi que d’intégration des enjeux liés aux espèces menacées ou vulnérables à la planification territoriale. Consulter la liste des [projets acceptés](#).

Parmi ces projets, notons celui du Regroupement QuébecOiseaux qui protégera les sites de nidification de l’hirondelle de rivage sur les berges des rivières Etchemin, du Sud et Boyer. Notons également le projet de la FaunENord qui travaillera à développer les connaissances concernant les habitats essentiels des chiroptères dans le Nord-du-Québec, et ce afin de sensibiliser le grand public à leur importance dans les écosystèmes forestiers et compléter le plan de protection des habitats essentiels locaux. Ainsi que le projet du Conseil régional de l’environnement de la Montérégie qui analysera l’intégration du plan de rétablissement de la rainette faux-grillon de l’Ouest aux différents outils de planification de l’aménagement du territoire des MRC, et ce, afin de développer des indicateurs et des recommandations pour optimiser l’intégration des besoins de l’espèce à la planification territoriale.

« Les projets que nous soutenons visent autant des actions de protection et d’aménagement d’habitats fauniques que des actions d’acquisition ou de transfert de connaissances. Le programme *Faune en danger* nous permet d’avoir une action globale sur cet enjeu si préoccupant qu’est la perte de biodiversité. Il permet autant aux organismes qu’aux citoyens propriétaires de terres et de boisés d’agir concrètement pour protéger les espèces fauniques en danger du Québec », mentionne Alexandre Rasiulis, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

Le programme [Faune en danger](#) permet à la Fondation d’offrir une aide financière et technique aux organismes dont les projets favorisent le rétablissement des populations d’espèces fauniques en danger au Québec. La prochaine date butoir pour soumettre un projet au programme est le **15 mars 2024**.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

### Informations :

M<sup>me</sup> Mylène Bergeron  
Directrice des communications et de la collecte de fonds  
Fondation de la faune du Québec  
418 644-7926, poste 135  
418 575-5728  
[mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca)